



Les Cabannes le 17 décembre 2019

Compte-rendu de l'A.G 2019

De

l'Amicale des Montagnards Axéens

I/ Ordre du jour de l'A.G :

A partir de 18H30 : Accueil des participants

Rapport moral de l'année 2019 (vote)

Rapport financier de l'année 2019 (vote)

Prévisionnel 2020 (vote)

II : Informations diverses :

Explications orales sur l'augmentation de la cotisation « jeunes » et du système d'obtention des subventions (c.f § 1) ainsi que sur les moyens de palier à la diminution des subventions.

Point des différentes sections du Club : Randonnée, Escalade et Ski-randonnée (cf §V)

Point sur les stages de formation 2019 et prévisions 2020 (cf §VI)

Point sur l'école d'escalade (cf § III et V)

Point sur le stage « jeunes » de la Toussaint (cf §V)

III/ Effectifs :

Pour l'année 2018/2019, le club a compté 86 membres 55 adultes et 31 jeunes

Pour l'année 2019/2020, au 12/12 le Club compte 64 membres : 35 adultes et 29 enfants

Rien d'inquiétant car beaucoup d'entre vous attendant l'après A.G pour se réinscrire !!!!

Remarque sur les effectifs :

2015 : 18 jeunes à l'école d'escalade

2018 : 43 jeunes soit 25 de plus (les effectifs jeunes ont plus que doublés)

2019 : 31 jeunes soit une légère diminution due aux départ pour les lycées

Merci aux encadrants et à notre système de communication (internet avec Sophie).

IV/ Subventions :

Cette année, nous avons obtenu 3060,00 euros de subventions émanant de la CCHA, du C.D 09 et d'un don de la Mairie d'Appy..

Cette somme couvre la majeure partie de la remuneration de Pascal Dengerma notre sympathique B.E qui encadre, l'école d'escalade "jeunes"

Pour la 2° fois cette année, il faudra puiser dans les cotisations (environ 800,00 euros) pour completer la remuneration du B.E.

V/ Activités :

Les différentes activités programmées se sont bien déroulées malgré les absences, les cassés les malades et de mauvaises conditions météo durant l'hiver 2018/2019.

Le stage "escalade jeunes" s'est remarquablement déroulé à la Toussaint

J'en profite pour remercier chaleureusement les encadrants bénévoles et en particulier Géraldine et Alain pour leur disponibilité, leur enthousiasme et leur gentillesse à l'égard des enfants.

L'Omelette de Pâques et la castagnade ont été des réussites, merci aux organisateurs (Catherine et Jean Marie).

VI/ Stages :

En 2019 : aucun stagiaire par contre, 10 secouristes ont été formés à Ax par les S.P

En 2020, 3 stages initiateurs SAE programmés et enfin, Alain Perron pourra faire son stage d'Ouvreur.

VII/ Rappel :

Depuis 2018, pour éviter un éventuel désagrément, il a été décidé au cours de la reunion de bureau du CA (07 septembre 2017) que les 50 % du financement incombant au club seraient avancés par les stagiaires et remboursés par le club échelonnés sur 3 ans.

VIII/ Recrutement :

Au niveau du recrutement :

La non participation du C.T 09 et du Club aux journées Vitalsports organisées un week-end par decathlon n'a pas nuit au recrutement.

A la journée des associations de nouveaux adhérents potentiels et en particulier des "jeunes" se sont présentés en randonnée et en escalade.

J'en déduis que quand le Club se montre en participant à des journées d'information, le résultat est positif en matière de recrutement. Cela mérite bien un petit effort de presence.

IX/ Féminisation :

Au regard des chiffres FFME entre 2015 et aujourd'hui

En adulte la difference est stable :

2015 : sur 105 adhérents : 57 H et 48 F, en 2018 sur 105 adhérents : 54 H et 51 F

Chez les jeunes :

2015 :10 H et 8 F en 2018 : 20 H et 23 F

Aujourd'hui, en adulte : 19 H et 16 F et en jeunes 16 H et 13 F

La parité Homme/Femme est respectée : 19/16 pour les adultes et 16/13 pour les jeunes.

Par contre au niveau du C.A du club et des volontaires pour les stages d'initiatrices il est très difficile d'intéresser des femmes.

Les chiffres 2019 sont incomplets car les inscriptions et renouvellements de licences ne sont pas clos.

X/ 2° Edition de la soirée Raclette/Galette des Rois/Tombola le Vendredi 11 Janvier 2019 :

En 2019, pour essayer de compenser la nette diminution des subventions allouées par l'Etat (CNDS), le Conseil d'Administration du Club avait le choix entre 2 options :

- Soit, continuer d'augmenter chaque année les cotisations « jeunes » pour arriver au niveau des autres Clubs Ariégeois (entre 140 et 160,00 euros/an)
- Soit créer un évènement capable de rapporter à l'A.M.A une partie du financement de l'Ecole d'Escalade.

Nous avons opté pour la 2° solution et décidé de relancer la soirée Raclette/Galette au Casino d'Ax les Thermes. Cette manifestation, prolongée par une tombola (lots fournis par les commerçants des vallées d'Ax), se fera uniquement au profit de l'Ecole d'Escalade pour les jeunes, le prix de la soirée sera légèrement supérieur aux autres années (les invitations vous parviendront mi-décembre).

Le but est quadruple :

- Financer pour partie l'Ecole d'Escalade pour les jeunes
- Eviter d'augmenter régulièrement la cotisation Club pour les jeunes
- Recréer une soirée cohésion Club
- Et peut-être connaître les parents de nos jeunes grimpeurs.

Ces buts ne pourront être atteints que si l'ensemble des adhérents du Club, et en particulier, les parents des jeunes grimpeurs se mobilisent et assistent à cette soirée.

Plus nous serons de convives, plus l'Ecole d'escalade sera bénéficiaire.

Une fois par an, en famille, aider son club en participant à une soirée sympathique me paraît être un but envisageable.

Nous comptons sur vous pour aider nos jeunes et je vous remercie par avance de votre participation.

Le rapport moral est voté à l'unanimité

XI/ Rapport Financier (Marc Loison)

Rapport financier et le Budget prévisionnel

A/ Bilan financier 2019 (à ce jour) :

A1/ Recettes :

Vente licences : 5630 E

Subventions diverses : 3060 E

Stages divers : 940,30 E

A2/ Dépenses ;:

Prélèvements licences : 2240,40 E

Stages : 1671 E
Paiement du B.E Escalade : 4192 E

Bilan vote à l'unanimité

B/ Prévisionnel 2020 :

B1/ Recettes :
Vente licences : 8800 E
Stage : 430 E
Subventiions diverses : 3200 E
Total : 12430 Euro

B2/ Dépenses :
Prélèvements licences : 6100
Stages + location salle : 580 E
Paiement du B.E escalade : 4000 E
Formation FFME : 500 E
Achats de matériels : 600 E
Fonctionnement + Internet : 450 E
Divers (souvenirs, festivités, etc....) : 200 E
Total : 12430 Euros

Le Budget prévisiionnel est voté à l'unanimité

L'Assemblée Générale est close à 20H30

Christian Neveu
2, Chemin du Bois de Boulogne
09310 Les Cabannes
chrislyne09@gmail.com
06 83 48 10 42

Christian Neveu
Président de l'A.M.A